



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de SAINT-LAURENT-SUR-SAÔNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2026-018

Nombre de conseillers
en exercice 19
Présents 12
Votants 16

L'an deux mille vingt six,
le trente mars,
le Conseil Municipal de la commune de SAINT- LAURENT- sur -SAÔNE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la
Présidence de Monsieur Jacques DOUSSOT, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : **24 mars 2026**

Présents : Monsieur Jacques DOUSSOT, Maire.

Madame Hakima HENDOU et Messieurs Jean-Claude MARTINEZ, Marc SAUVAGEON, Adjoint ; Mesdames Valérie BEGUELAL (arrivée à 19h08, présente pour ce vote), Aline CAO, Geneviève COTTIN, Amandine FLAMAND, Adeline GUILBERT, Florence RICHARD et Messieurs Pierre BRESSON, Philippe CHAMBARD, Jean MASSONI, Frédéric MACQUET, Conseillers Municipaux.

Excusés : Monsieur Alexandre BARBOSA, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur Jean-Claude MARTINEZ, Adjoint ; Monsieur Patrick BURTIN, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur Jean MASSONI, Conseiller Municipal ; Monsieur Jean-Pierre DE PAOLI, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur Marc SAUVAGEON, Adjoint ; Madame Audrey SUAOU, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame Florence RICHARD, Conseillère Municipale ; Madame Sophie BEGUELAL, Conseillère Municipale.

Madame Florence RICHARD, Conseillère Municipale, est désignée secrétaire de séance.

Monsieur DOUSSOT, Maire, et Madame Geneviève COTTIN, Conseillère Municipale, faisant partie d'associations auxquelles une subvention va être accordée sortent de la salle et ne prennent pas part au vote.

OBJET :

BUDGET COMMUNAL : SUBVENTIONS 2026

VU le Code Général des Collectivités Locales,
Conformément aux propositions émises par la Commission des
Finances/Travaux/Urbanisme lors de sa réunion du 24 mars 2026,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE de verser une subvention aux sociétés et associations figurant dans le tableau joint à la présente délibération.

DIT que les crédits sont prévus au compte 65748 du budget primitif 2026.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

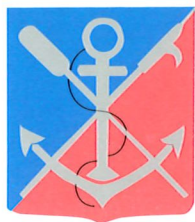
Affiché le 31 mars 2026

Pour copie conforme, en mairie le 31 mars 2026

Le Maire
Jacques DOUSSOT

Reçu en Préfecture le
- 7 AVR. 2026
Certifié exécutoire le
- 7 AVR. 2026
Publié ou notifié le





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de SAINT-LAURENT-SUR-SAÔNE

SUBVENTIONS 2026

Associations St Laurentines	2025	2026
Rex Club Athlétic	1'200.00	1'200.00
Association sportive St Laurentine (A.S.S.L.)	1'500.00	1'500.00
Les Sauveteurs	1'200.00	1'200.00
Sou des écoles (animation des classes)	300.00	300.00
Sou des écoles (piscine)	240.00	240.00
Sou des écoles (aviron)	140.00	140.00
Club Henri IV	400.00	400.00
Oasis d'Amour	200.00	200.00
St Laurent Presqu'île	0.00	960.00
CLEM	106'508.50	106'508.50
Autres associations		
Comité de jumelage Bad Waldese	0.00	175.00
JADE	200.00	300.00
ADAPEI	220.00	220.00
P.E.P.01 (Pupilles de l'enseignement public	100.00	100.00
A.F.M. (assoc. Française contre myopathies)	100.00	100.00
Centre régional Léon Bérard	100.00	100.00
Restos du Cœur 71	100.00	100.00
Croix Rouge Replonges	100.00	100.00
Croix Rouge Mâcon	100.00	100.00
TOTAL GENERAL	112'708.50	113'943.50

le 30/03/2026

